



Résiliation abonnement free

Par **stormangel**, le **19/04/2011** à **17:50**

Bonjour,
Je vous contacte concernant la résiliation de mon abonnement Free.
Je conteste devoir payer les frais d'activation à perception différée au regard du jugement du 22/03/11 condamnant Free pour clauses illicites mais Free m'a envoyé un courrier de leur service de recouvrement amiable réclamant la somme totale due et Free ne répond pas à mon courrier de contestation.
Pouvez-vous m'indiquer si je suis bien en droit de refuser de payer les frais d'activation à perception différée?
Dans cette attente.

Par **monexcel**, le **27/04/2011** à **11:49**

Bonjour,
Je vous conseille d'exposer votre problème au site mymoloss. C'est un site de juristes spécialisés dans le droit de la consommation. Vous pouvez demander un avis sur votre situation qui est gratuit.
Cordialement

Par **stormangel**, le **27/04/2011** à **19:24**

Bonjour,
Merci pour le conseil, j'ai créé un compte sur ce site et je leur ai écrit le même message.
Bien cordialement.